



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Aux Membres de la Commission de
Contrôle du Service de Renseignement de
l'Etat

Luxembourg, le 11 décembre 2013

Madame la Députée,
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion N°2 de Monsieur Justin Turpel relative à l'invitation du Gouvernement de prendre toutes les mesures possibles afin qu'aucune fiche tenue par le SREL contenant des données personnelles ne soit détruite avant la mise en place d'une nouvelle législation.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veuillez agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments très distingués.


Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Transmis en copie pour information aux honorables Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 11 décembre 2013
Le Secrétaire général de la Chambre des Députés,

11.12.2013

Dépôt: M. Justin Turpel

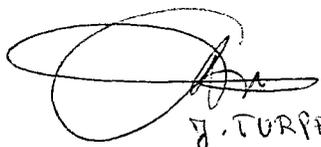
MOTION

La Chambre des Députés,

- Rappelant les discussions et conclusions de la Commission d'enquête parlementaire sur le Service de Renseignement (SREL);
- Vu la volonté du gouvernement de soumettre les archives du SREL dans leur ensemble à un examen historique et scientifique, le cas échéant selon des règles législatives ;
- Vu la volonté du gouvernement d'appliquer la législation sur la protection des données à caractère personnel sans restriction aux banques de données créées ou gérées par le SREL ;
- Considérant le fait que des fiches non-autorisées de personnes privées furent détruites dans le passé récent ;
- Estimant que le droit à l'autodétermination informationnelle constitue un droit fondamental ;

Invite le Gouvernement

- À prendre toutes les mesures possibles à ce qu'aucune fiche tenue par le SREL contenant des données personnelles ne sera détruite jusqu'à la mise en place d'une nouvelle législation.



J. TURPEL



S. Urbany



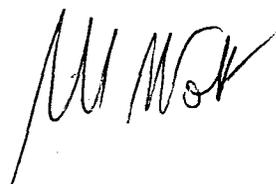
G. Gibéryen

pour appuyer



F. Kartheiser

pour appuyer



M. Wolter